

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE SAINT ALPINIEN

DELIBERATION N° 2026-004

Portant sur l'affectation de résultat du budget annexe de l'assainissement

L'an deux mille vingt-six, le douze mars, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis dans la Salle du Conseil, sous la présidence de Madame CHABANT Evelyne, Maire.

Date de convocation :

Étaient présents : (par ordre de mandat puis par ordre alphabétique) : Mme CHABANT Evelyne - M. RICHIN Joël - Mme BILLEGA Nicole - M. PERREAUT François - M. ALLOCHON Bernard - Mme BIELLI Sylvie - Mme CARNET Laurianne - M. DEPARDIEU Patrick.

Excusés : Mme CHABANT Agnès

Mme BILLEGA Nicole est désignée comme Secrétaire de séance

MEMBRE	PRÉSENTS	REPRÉSENTÉS	VOTANTS	EXPRIMÉS	POUR	CONTRE
9	9	0	9	9	9	0

Objet : Affectation du résultat « assainissement » 2025

Reste à réaliser dépenses	0 €
Reste à réaliser	0€
Reste à réaliser net	0€
Recettes d'investissements	1 018.00 €
Dépenses d'investissement	0 €
Solde d'exécution SI de l'exercice	1 018.00€
001 budget 2024 (excédent reporté)	21 801.37€

Solde d'exécution cumulé SI **22 819.37 €**

EXCÉDENT DE FINANCEMENT SI **22 819.37 €**

Recettes de fonctionnement	6 031,15€
Dépenses de fonctionnement	5 538,62€
Résultat de l'exercice Section de Fonctionnement	492,53€
002 budgets 2024 (excédent reporté)	1 913,83€

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER **2 406.36 €**

AFFECTATION

Besoin de financement au compte 1068	0€
Report au 001 budget 2026	22 819.37€
Report au 002 budget 2026	2 406.36€

Transmis le 13/03/2026
Affiché le 13/03/2026

Le 12/03/2026
Le Maire,
Evelyne CHABANT



N° SIRET : 21231790300046	COMPTE FINANCIER UNIQUE	Département : CREUSE
Etablissement : SERVICE ASSAINISSEMENT	Année 2025	Poste Comptable: SGC D'AUBUSSON
Budget : DE SAINT ALPINIEN	Page n° 1	Date d'Edition : 11/03/2026

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE FINANCIER UNIQUE**

Séance du 12/03/2026 à 19 heures 00

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de CHABANT Evelyne après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2025 dressé par CHABANT Evelyne, Maire, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice, Considérant les éléments suivants :

Nombre de membres en exercice	9
Nombre de membres présents	3
Nombre de suffrages exprimés	3
VOTES : Contre = 0 Pour = 3 Abstentions = 0	
Date de convocation :	09/03/2026

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	2 406,36
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (6 031.15 - 5 538.62)	492,53
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	1 913,83
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	22 819,37
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (1 018.00 - 0.00)	1 018,00
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = IR 001)	21 801,37
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	
Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)	22 819,37

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	2 406,36
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

Ont signé au registre des délibérations :

Cachet :

Pour expédition conforme
Maire,

